

DÉPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
MURET

COMMUNE
MARTRES-TOLOSANE

Date convocation
23/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 031-213103245-20260429-2026036D-DE

Berger
Levrault

SEANCE DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix huit heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Martres-Tolosane s'est réuni, salle Azéma,
sur convocation régulière de Madame Brigitte HIPPOLYTE, Maire.

Étaient présents : Christophe ANGLADE, Barbara CASTET, Sabine CARUSO,
Alexandre CATTANEO, Romain CAZELLES, Sophie DAUCHY, Kellya DURUT, Brigitte
HIPPOLYTE, Jean LABATUT, Philippe PONS, Bruno RIOT, Marie-Hélène SANCHEZ,
Pierre SCHIAVON, Alexandre BOUCAYS, Loïc GOJARD, Adèle GOUGNAUD-
DELAUNAY, Pascal THEVENOT.

Étaient représentées :

Laetitia CAPRA par Philippe PONS

Virginie TARDIF par Sabine CARUSO

Sabine CARUSO a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de membres absents : 2
Nombre de procurations : 2
Pour : 15 contre : 0 abstention : 4

Délibération n°2026036D

**Subventions aux
associations**

Aux vues des dossiers de demandes de subvention adressées par les associations dont l'objet présente un intérêt réel pour la vie locale, et après vérification le cas échéant des conditions d'utilisation de la subvention versée en 2025, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2026 :

ASSOCIATIONS	MONTANT 2026
ACCA chasse	900,00 €
AIKIDO	750,00 €
AMICALE pompiers de Cazères	1 000,00 €
APE Les Petits Martrais	1 500,00 €
ARCHEOLOGIE	4 000,00 €
ASP Accompagnement en Comminges	600,00 €
ASPTT Omnisport	1 600,00 €
Argiles en Occitanie	2 000,00 €
Association Entraide Soutien Autisme 31	900,00 €
Association Saint-Vidian	900,00 €
AVANCEZ CULTUREL	900,00 €

Badminton	700,00 €
Ball Trap	900,00 €
Cercle des Aînés – Les Blés d'Or	1 000,00 €
COLECTIVO PARAPLUIE	800,00 €
Horizon Enduro	900,00 €
La Gaule Martraise	1 100,00 €
La CRIM	800,00 €
L'Air du Temps	3 400,00 €
L'Atelier des Artistes	600,00 €
Les Aînés de Saint-Vidian	1 200,00 €
Les Amis Réunis – Batterie Fanfare	2 700,00 €
Les Amis du Verbe	3 500,00 €
Les Chemins	900,00 €
Les Culturelles Commingeoises	1 300,00 €
Les Sentiers du Subtil	400,00 €
Les Diables Rouges	400,00 €
Majorettes	1 000,00 €
PAHLM	1 350,00 €
Pétanque	989,00 €
Montoubike	4 000,00 €
Pronomades	3 000,00 €
Radio Galaxie	350,00 €
SIRPEA	500,00 €
Tarot	450,00 €
Tennis Club	3 800,00 €
Voix O'Show	3 400,00 €
Coopérative scolaire Maternelle	600,00 €
Coopérative scolaire Elémentaire	1 200,00 €
WWKM	750,00 €
BTS Tourisme Foix	500,00 €
Le souvenir Français (Cazères)	450,00 €
Association cycliste Fousserétoise	500,00 €
TOTAL	58 489,00 €

Soit un total général de 58 489 .00 €

Ces sommes seront imputées à l'article 6574 du budget primitif 2026.

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve les montants proposés et autorise Madame le Maire à signer les documents afférents à leurs versements.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,
Brigitte HIPPOLYTE

